

## NOTE FERTILISATION CÔTE D'OR - 2015

Cette Note Fertilisation reprend les points clés qui ressortent de la campagne d'analyses de terre menée lors de l'hiver 2014-2015 et des observations réalisées au cours de la campagne écoulée. Concernant 2015, le fait marquant est sans conteste la présence dans de très nombreuses parcelles de la carence en potassium sur laquelle nous revenons en détail. Cette note met aussi l'accent sur la carence en magnésium, élément indissociable du potassium dans le raisonnement de la fertilisation. Enfin, un point est fait sur le taux de Matières Organiques, paramètre sur lequel de fortes disparités sont constatées, du manque à l'excès, et qui est en lien avec un historique de fertilisation pas toujours adapté.

### CARENCE EN POTASSIUM



#### SITUATION :

Avec la sécheresse importante qui a sévi durant la période estivale, l'expression des carences en potassium est très importante cette année. Certaines parcelles présentent des symptômes très marqués qui ont affecté la qualité de la récolte et la mise en réserve.

L'état de sécheresse accentué des sols a provoqué une mauvaise assimilation du potassium à l'origine de ces carences.

L'historique de présence de cette carence sur la parcelle, la nature du sol, les pratiques de fertilisation ainsi que la variabilité d'absorption des différents porte-greffes ont joué un rôle dans l'intensité de l'expression.



#### BRUNISSURE SUR FEUILLAGE : AUTRE FORME D'EXPRESSION DE LA CARENCE POTASSIQU

Observée dans de nombreuses parcelles, principalement sur cépages blancs.

**Symptômes :** décolorations brunes à noires sous forme de taches isolées ou de plages occupant la quasi-totalité du limbe. La face exposée au soleil est la plus affectée. Contrairement aux coups de soleil, elle ne provoque pas de grillure.

**Causes :** elle apparaît au cours de la véraison, période de forte consommation de potassium, dans un contexte de sécheresse estivale qui perturbe l'assimilation de cet élément. Les symptômes peuvent être amplifiés par une charge trop importante des ceps, la concurrence (enherbement), le tassement du sol...



Sur Cépages Rouges



Sur Cépages Blancs

## **SITUATION :**

Les carences en magnésium sont assez régulièrement notées dans certaines parcelles cette année.

Généralement, la cause est à rechercher dans un excès de potassium dont l'assimilation se fait au détriment du magnésium, notamment lors d'étés pluvieux (antagonisme K/Mg).

Dans le cas particulier de 2015, la présence de ce type de carence est plus à relier soit :

-à un défaut direct de nutrition : mauvaise assimilation de l'élément du fait d'une trop grande sécheresse du sol.

-au porte-greffe : en effet, ces derniers présentent des absorptions différentes en Mg ; le risque d'apparition de carence est plus marqué notamment avec le SO4 et le Fercal.

## **STRATÉGIE DE FERTILISATION POTASSIQUE ET MAGNÉSIEUNE :**

L'impact de la sécheresse a été important dans l'expression de ces carences. Il faut en tenir compte et éviter de répondre par un apport systématique ou massif sans en connaître les véritables raisons.

**L'analyse de terre est un des outils qui permet de piloter finement la stratégie de fertilisation potassique et magnésienne. Sa pertinence passe par la qualité du prélèvement de terre et l'objectivité de l'interprétation à partir de normes locales.**

Pour rappel, les besoins de la vigne en K et Mg en fertilisation d'entretien sont de l'ordre de 40 unités/ha/an pour la potasse et de 10-15 unités/ha/an pour le magnésium et ce pour un objectif de rendement de 50 hl/ha. Une partie de ces besoins sera couverte par la fourniture du sol que seule l'analyse de terre peut permettre d'estimer.

### **En cas de carences :**

-Potassium : l'apport au sol sera réalisé tôt dès l'automne sur une base de sulfate de potassium qui devra être localisé le plus en profondeur pour une réponse plus rapide. Un complément foliaire viendra en appui dans les parcelles les plus fortement touchées.

-Magnésium : l'apport au sol sera réalisé de préférence en fin d'hiver-début de printemps sur une base de sulfate de magnésium ou de Kieselrite. Le complément foliaire ne sera envisagé que de façon transitoire dans les parcelles les plus fortement touchées.

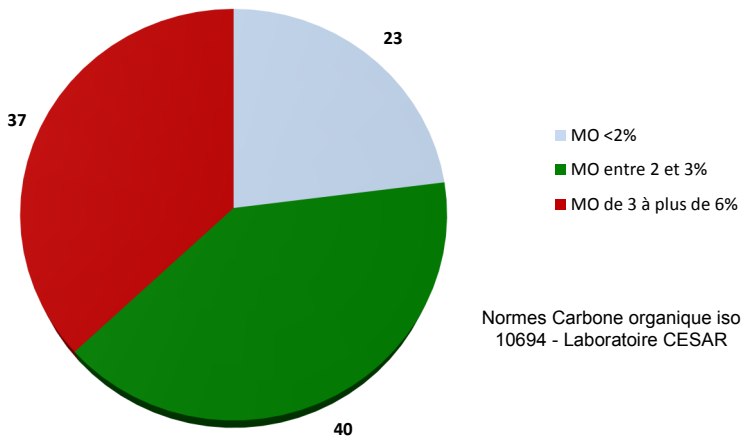
Le Patentkali (30%K<sub>2</sub>O et 10% MgO) présente également un intérêt dans la correction de ces carences. Tous les produits cités sont utilisables en agriculture biologique.

**Remarque** : si habituellement la fertilisation d'entretien s'appuie sur des engrais organiques ou organo-minéraux, en situations de carences les formes purement minérales sont recommandées pour une réponse rapide.

## SITUATION :

La campagne d'analyses de terre réalisée au cours de l'automne hiver 2014-2015 permettent d'avancer quelques tendances concernant les sols viticoles de Côte d'Or :

**Taux de Matières Organiques des sols viticoles**  
% de parcelles concernées - Campagne 2014-2015



Dans 60% des cas, le taux de MO n'est pas dans la norme. L'objectif de rendement peut être pénalisé soit par un manque de MO, soit par un excès de MO peu dégradé ou stable (C/N élevé) qui conduisent à une vigueur faible de la vigne.

Pour l'instant il est encore difficile de quantifier l'impact des pratiques culturales et de la situation géographique sur la répartition des taux de matières organiques relevés. Néanmoins, l'historique de fertilisation et notamment l'apport de compost peut apporter quelques réponses.

Un autre paramètre important de l'analyse de terre, est le rapport C/N. Ce dernier permet d'avoir une approche de la vitesse de dégradation de la MO dans le sol. Ce rapport est lié à l'historique des apports d'amendements organiques et à leur nature.

## STRATÉGIE :

### Taux de MO compris entre 2 et 3% :

Objectif : suivre régulièrement l'évolution de la MO (1 analyse de terre tous les 5 ans environ) et du rapport C/N dans le sol ; programmer des apports d'entretien en amendement organique basés sur la compensation des pertes liées à la minéralisation de la MO (s'estime à partir des données fournies par l'analyse de terre).

### Taux de MO >3% :

Objectif : stopper tout apport de MO. 2 cas peuvent alors se présenter :

-Celui des parcelles à fort C/N (>14) marquées par une minéralisation ralentie ou bloquée de la MO souvent due à des apports d'amendements à C/N élevé. Malgré l'excès de MO, il s'agit souvent de parcelles à vigueur faible.

Dans ces cas, il faudra s'appuyer sur des apports d'engrais organo-minéraux ou organique à C/N <8 ainsi que sur le travail du sol pour réactiver petit à petit l'activité microbiologique du sol.

-Celui des parcelles à C/N satisfaisant (compris entre 8 et 12), qui fonctionne bien voire trop bien compte-tenu du niveau de minéralisation. Dans ces parcelles, tout apport est inutile afin de limiter le lessivage et les risques d'excès de vigueur et de pourritures.

### Cas des parcelles déficitaires (MO <2%) :

Objectif : souvent, il s'agit de parcelles en manque de vigueur, avec des rendements déficitaires. Il peut s'agir également de parcelles plantées sur un précédent friche. Dans ces situations, l'objectif est souvent double : à moyen terme recharger le sol en MO et à court terme couvrir les besoins de la vigne pour assurer l'objectif de rendement. La correction sera étalée sur plusieurs années. Évitez un apport massif sur une seule année.

**C'EST LE MOMENT DE RÉALISER VOS ANALYSES DE TERRE.**  
**CONTACTEZ NOUS EN CAS DE BESOIN**

Vignes en place :

**Benoît BAZEROLLE**

[benoit.bazerolle@cote-dor.chambagri.fr](mailto:benoit.bazerolle@cote-dor.chambagri.fr)

06 80 92 88 91

**Pierre PETITOT**

[pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr](mailto:pierre.petitot@cote-dor.chambagri.fr)

06 08 72 99 80

Plantations :

**Laurent ANGINOT**

[laurent.anginot@cote-dor.chambagri.fr](mailto:laurent.anginot@cote-dor.chambagri.fr) - 07 89 33 71 77